

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 26 octobre 2012**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Alexandre BIZAILLON - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - François FRANCESCHI - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Bernard MOREL - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - Renaud MUSELIER représenté par Danielle MILON - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Jean-Pierre BERTRAND - Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Eric DIARD - André ESSAYAN - Roland GIBERTI - Eric LE DISSES - Jérôme ORGEAS - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

### **DEV 002-521/12/BC**

#### **■ Approbation d'une convention entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'association Les Entrepreneuriales en PACA**

##### **DAS 12/8692/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Le programme « Les Entrepreneuriales® » a été initié en 2003, par l'association Réseau Entreprendre Atlantique avec KPMG Entreprise et le réseau des boutiques de Gestion.

Il a pour objectif d'encourager un état d'esprit « entreprenant » sur le Campus nantais en offrant la possibilité à des étudiants et élèves d'Ecoles supérieures en formation initiale, de s'inscrire dans un processus pédagogique d'apprentissage par l'action pour apprendre et donner envie de créer une entreprise.

Fort du succès de ce programme, il compte aujourd'hui :

- 7 régions d'implantation pour la promotion 2012 : Aquitaine (Béarn, Pays Basque), Bourgogne, Bretagne, Franche Comté, Haute Normandie, Pays de la Loire, Provence Alpes Côte d'Azur
- 5 nouvelles régions pour la promotion 2013
- 145 partenaires conseils engagés

- 260 enseignants relais du programme
- 515 chefs d'entreprise parrains et marraines
- 2000 étudiants apprentis entrepreneurs depuis 7 ans

Les entrepreneuriales ont pour ambition d'encourager les étudiants à :

- Démystifier l'acte de créer ou reprendre une entreprise pour le plus grand nombre
- Concrétiser une idée d'activité sur le terrain pour découvrir le sens du mot entreprendre
- Appréhender des comportements, des compétences et connaissances à leur future vie professionnelle

Le programme repose sur :

- Une cible : à partir du Bac + 2 en cours, en équipe pluridisciplinaire, et porteur d'une idée d'activité innovante au stade du concept
- Une durée : entre novembre et avril de chaque année soit 200 heures d'apprentissage
- la gratuité du programme

- Des ressources pour entreprendre :

- o les soirées tools : intervention en présentiel d'experts et de professionnels issus du territoire
- o Chèques conseils et kifekoi : l'étudiant découvre l'environnement du créateur, comprend la pertinence du terrain pour valider un projet de création. Chaque équipe utilise son carnet de chèques et un carnet d'adresses locales.
- o Sacoche pour entreprendre : un ensemble d'outils pratiques (logiciel, fiches pour entreprendre...) est remis à chaque étudiant au lancement du programme.
- o Coaching des équipes
- o Parrainage des équipes

- Un encadrement : Réseau Entreprendre impulse le programme sur les Campus. Chaque équipe bénéficie d'un accompagnement mensuel par un chef d'entreprise de Réseau Entreprendre®.

Chaque équipe bénéficie d'un coaching mensuel au management humain et au management de projet. Entre deux rendez-vous l'équipe conforte son projet aux réalités du marché et valide sa faisabilité économique et financière.

- Des écoles et des universités participantes : convaincus de l'intérêt professionnel du programme, les enseignants des cycles supérieurs valorisent la participation de leurs étudiant-es dans le cursus de formation
- Des projets créatifs et ambitieux : les étudiant-es portent les activités de demain
- La communauté : suite au jeu de rôle, des étudiant-es concrétisent leur projet avec le soutien d'experts et de chefs d'entreprise.
- Evaluations et soirée de Gala régional : Après l'apprentissage terrain les groupes remettent un dossier de création d'entreprise en fin de programme. Les évaluations finales se matérialisent par une remise de diplômes et de Trophées lors d'une manifestation rassemblant tous les partenaires locaux, régionaux du monde économique institutionnel, privé et universitaire

L'association Les Entrepreneuriales en Provence Alpes Côte d'Azur (ALEP), soutenue par Réseau Entreprendre PACA et le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), porte le programme régional.

Les objectifs de l'association Les Entrepreneuriales en Provence Alpes Côte d'Azur sont :

- Lancer la Première édition à la rentrée universitaire 2012 en recrutant 15 équipes sur le Campus d'Aix et de Marseille afin de valider le concept du programme en région PACA.
- Fédérer les principaux acteurs de la création d'entreprise et de l'innovation- sur chacun des Campus par la mise en place d'un comité pédagogique par Campus et un Comité de pilotage.
- Créer un référentiel pédagogique régional pour l'étudiant apprenant

- Détecter des étudiants créateurs et leur proposer un accompagnement gratuit après Les Entrepreneuriales®

#### Gouvernance

Sont membres adhérents de l'ALEP les personnes qui participent au fonctionnement de l'association et à la réalisation de son objet.

Ils sont regroupés au sein du comité de pilotage, présidé par un chef d'entreprise de Réseau Entreprendre® Provence Alpes Côte d'Azur et composé de quatre collèges :

- le collège des partenaires financiers : Caisse des Dépôts et Consignations, partenaires privés
- le collège des représentants de l'enseignement supérieur
- le collège des représentants des collectivités : Conseil Régional, Conseil Général, Agglomérations
- le collège des partenaires conseils et des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise : INPI – OSEO – Incubateur – CCI – Boutique de Gestion – PFIL – CMA – CA

Un coordinateur régional du programme

Il est responsable de l'ensemble de la mise en œuvre, de l'organisation et de l'animation du dispositif pédagogique en lien avec l'ALEP. Il est l'interface entre le local et la coordination nationale Les Entrepreneuriales®, représentée par l'Association Nationale Les Entrepreneuriales ANLE.

Les Campus d'Aix en Provence et Marseille

Les établissements suivants acceptent de participer au programme Les Entrepreneuriales dès l'année universitaire 2012-2013 :

- Aix Marseille Université
- IUT Aix
- IUT Marseille
- IAE Aix
- Ecoles doctorales
- IEP Aix
- Polytech' Marseille
- Ecole Centrale de Marseille
- Euromed

Le budget prévisionnel des Entrepreneuriales, pour 2012-2013, s'élève à 65.100 euros.

Il est proposé au Bureau de la Communauté d'adopter une convention précisant les modalités de versement d'une subvention de 10 000 euros au bénéfice de cette association.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

#### **Le Bureau de la Communauté,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération n° 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil de Communauté au Président et au Bureau,

#### **Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de soutenir la création de petites et moyennes entreprises du territoire de Marseille Provence Métropole, notamment dans cette période de crise économique.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée la convention ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'association Les Entrepreneuriales en PACA.

**Article 2 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Pour Visa,  
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TESSIER

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Développer l'économie et servir l'emploi

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI